

La paternité en contexte migratoire: étude comparative de l'expérience d'engagement paternel et de la construction de l'identité paternelle d'immigrants magrébins de première et de deuxième génération

Écrit par C. Gervais, F. De Montigny, S. Azaroual, A. Courtois

Réalisée par David Guilmette

Mise en forme par Justin Sirois-Marcil

Référence complète de l'étude

Gervais, C., De Montigny, F., Azaroual, S. et Courtois, A. (2009). La paternité en contexte migratoire: étude comparative de l'expérience d'engagement paternel et de la construction de l'identité paternelle d'immigrants magrébins de première et de deuxième génération. *Enfances, Familles, Générations*, (11), 25-43. Repéré à <http://www.efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/96>

Préblématique et cadre théorique

De nombreux auteurs occidentaux constatent que dans les sociétés contemporaines, les soins et les services de santé entourant la grossesse et la naissance sont dirigés prioritairement vers la femme et ensuite vers le nouveau-né, les pères étant souvent laissés à l'écart (de Montigny et Lacharité, 2002; Deave et Johnson, 2008; Goodman, 2005; Ménard, 1999; Premberg, Hellström, et Berg, 2008; Zwelling et Phillips, 2001). [...] Deux défis principaux auxquels sont confrontés les pères portent sur le développement de l'identité paternelle et l'engagement paternel (de Montigny et Lacharité, 2004; Dubeau, 2002). Ces concepts sont interreliés, puisque l'engagement du père auprès de son enfant est tributaire de son identité paternelle, c'est-à-dire de l'importance qu'il accorde à son rôle paternel (McBride *et al.*, 2005). La transition à la paternité est particulièrement complexe pour les pères immigrants, car ceux-ci vivent simultanément deux transitions, soit celle de la parentalité et celle de l'immigration. En effet, le développement de leur identité de père se fait en l'absence de leur réseau social et sans modèle de rôle (Dyke et Saucier, 2000). Bien que les bienfaits de l'engagement paternel et de la présence du père auprès des enfants soient abondamment documentés (Allen et Daly, 2005), à ce jour, peu d'études ont porté sur le développement de l'identité paternelle et sur l'engagement paternel des pères immigrants de première ou de deuxième génération. L'étude de Shimoni, Este et Clark (2003) a révélé que les pères immigrants conçoivent leur paternité d'abord comme un engagement et une responsabilité, soit celle de subvenir aux besoins des enfants, de servir de modèle de rôle, de guider et d'éduquer les enfants ainsi que de les préparer pour le futur.

[...] L'identité paternelle se construit en fonction de la conception qu'ont les pères de leur rôle paternel (McBride *et al.*, 2005). Selon Le Camus (2005), l'identité paternelle comprend trois dimensions du rôle du père, soit la présence en termes d'investissement et de stabilité, l'implication directe auprès de l'enfant et la différenciation sexuelle de son rôle par rapport à celui de la mère. Ce sont ces trois caractéristiques qui permettent à l'enfant, grâce à cette identité singulière du père, d'accéder à la socialisation, à l'autonomisation et à la sexuation (Le Camus, 1995). La construction de l'identité paternelle est un processus qui commence bien avant la naissance de l'enfant (Trupin, 2007). La

participation à la grossesse est une étape importante du développement de l'identité paternelle pendant laquelle se manifestent les émotions liées au devenir père (De Ridder, Ceroux et Bigot, 2004). La gestion par l'homme de la transition vers la paternité, durant la grossesse, la naissance et les premiers moments de vie de l'enfant, est déterminante dans cette construction paternelle (White, Wilson, Elander et Persson, 1999). La construction de cette identité paternelle implique souvent des réaménagements du point de vue psychique et de la relation de couple (D'Allones, 1991; Vasconcellos, 2003). La construction de cette identité est facilitée si elle peut s'appuyer sur des identités sociale, professionnelle et personnelle solides, structurées et stables (Sellenet, 2007). L'identité paternelle est influencée par des aspects individuels et environnementaux tels que la relation à son propre père durant l'enfance, la qualité de la relation conjugale et certaines caractéristiques psychologiques du père (Dubeau, 2002). Pour construire leur identité paternelle, les pères cherchent à reproduire, à rejeter ou à adapter le schéma paternel de leur propre père (De Ridder *et al.*, 2004). L'identité paternelle est aussi soumise à des influences sociales et culturelles. Une étude menée auprès de jeunes pères d'origine grecque a mis en évidence un processus de démantèlement et de restructuration de leur identité masculine qui aboutit à la création d'un espace conjugal et parental lorsqu'ils prennent une distance avec leur famille d'origine (Naziri et Coster, 2004). Le développement de l'identité paternelle est donc un processus de négociation : négociation face à son histoire personnelle et aux normes culturelles qui entourent le père, négociation avec sa famille d'origine, avec ses amis et avec son milieu professionnel et enfin, négociation avec sa conjointe pour avoir une place au sein du couple parental et auprès de l'enfant. Finalement, l'identité paternelle, soit la conception qu'a un père de son rôle parental et l'importance qu'il lui accorde, se concrétise par son engagement auprès de son enfant (McBride *et al.*, 2005).

L'engagement paternel comporte, selon Lamb (2004), quatre dimensions. Il s'agit de l'interaction directe du père avec son enfant (jeux, soins, sorties), de l'accessibilité du père (être disponible et présent pour l'enfant sans nécessairement être en interaction avec celui-ci), de la planification de la vie quotidienne de l'enfant (ex. : appeler la gardienne) et de la capacité d'évocation (l'enfant prend une grande place dans l'esprit du père même quand il n'est pas en sa présence). L'engagement paternel contribue à la santé familiale (Dubeau, Coutu et Lavigreur, 2007; Dubeau, Devault et Paquette, 2009). Les écrits scientifiques démontrent sans l'ombre d'un doute que les pères qui s'engagent activement, tôt dans la vie de l'enfant, sont plus susceptibles d'être disponibles pour leur enfant et de participer à ses soins et à son éducation lorsque l'enfant a deux ans (Lamb *et al.*, 1988). Plusieurs travaux soulignent l'impact de l'engagement paternel sur les adaptations sociales et cognitives de l'enfant (Nugent, 1991) [...]. De même, on sait que les conjointes des pères engagés évaluent de façon plus positive leur relation conjugale et vivent moins de stress parental (Pleck, 2004). Quoique les études portant sur l'engagement paternel soient assez récentes, certaines conditions favorisant la participation des pères à la vie des enfants ont tout de même été identifiées. Par exemple, les pères sont plus engagés s'ils ont le sentiment d'être compétents comme parent (McBride, 1991) et s'ils sont autonomes et stables plutôt que dépressifs et anxieux (Belsky et Vondra, 1989). Sur le plan des caractéristiques familiales, les hommes seraient plus engagés auprès de leur enfant si la conjointe croit que la présence du père est importante, si elle lui apporte un soutien (Simons, Whitbeck, Conger et Melby, 1990), si elle occupe un emploi rémunéré (Crouter, Perry-Jenkins, Huston et McHale, 1987; Snarey, 1993) et si la relation conjugale est bonne (Marsiglio, 1995; Snarey, 1993). Le soutien de la famille d'origine et des amis (Lamb, 1986) ainsi que du milieu de travail (Haas, 1990) favorisent aussi l'engagement des pères. Les pères sont plus engagés s'ils attribuent une place importante au rôle paternel dans leur identité et s'ils croient pouvoir faire une différence dans la vie familiale (Palkovitz, 1984). Finalement, les caractéristiques associées aux environnements de services éducatifs et sociaux seraient aussi des facteurs déterminants (Levine, 1993; Palm et Palkovitz, 1988). Parmi les facteurs qui inhibent l'engagement paternel, on retrouve l'absence de préparation au rôle parental, une résistance des mères à l'égard de l'engagement des pères et une absence de soutien professionnel (Forget, 1997, McBride *et al.*, 2005; Palm et Palkovitz, 1988). De plus, malgré leur faible nombre, les recherches mesurant l'impact du revenu sur l'engagement paternel portent à croire que la pauvreté économique aurait un effet négatif sur l'engagement des pères (Simons *et al.*, 1990).

[...] Selon les mères récemment immigrées au Québec, l'immigration représente pour les pères une opportunité de se redéfinir en tant qu'homme et père (Battaglini, Gravel, Poulin, Fournier et Brodeur, 2002). Plus précisément, les pères sont plus présents après l'immigration que dans leur pays d'origine. Plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer ce changement : le fait que l'implication paternelle aurait été mal perçue dans leur pays d'origine, l'influence du pays d'accueil sur leur conception du rôle du père ainsi que l'absence de soutien de la famille élargie, ce qui oblige le père à en faire plus auprès de sa femme et de ses enfants. Parallèlement, des auteurs soutiennent que certains pères immigrants se retrouvent au contraire expulsés de la sphère familiale, puisque la demande économique de la famille augmente et qu'ils doivent de plus subvenir en partie aux besoins de la famille élargie restée au pays d'origine (Shimoni, Este et Clark, 2003). Toutefois, l'immigration n'est pas vécue d'une manière homogène dans une culture donnée. Il existe au contraire des variations intraculturelles et interfamiliales. Ainsi, nous ne pouvons pas parler d'une trajectoire homogène dans la construction de l'identité paternelle des immigrants. Tout dépend de la place accordée aux pères au sein de sa famille et du pays d'accueil (Battaglini *et al.*, 2002). [...] Traditionnellement, le père africain est la figure centrale de la famille. Il a principalement un rôle d'autorité et d'éducateur et s'investit peu dans les soins quotidiens aux enfants plus jeunes. C'est lui qui porte les responsabilités familiales, c'est-à-dire qu'il en est le soutien financier, matériel, social, émotionnel et spirituel. Il a un immense contrôle sur les membres de sa famille et assure le lien avec la collectivité dans laquelle elle vit (Lamb, 1987).

Méthodologie de l'étude

Description de la ou des méthodes utilisées

Cet article présente les résultats comparatifs de deux études pilotes descriptives visant à décrire, à l'aide d'un entretien semi-structuré, l'engagement paternel et le développement de l'identité paternelle de 12 pères originaires du Maghreb dans un contexte d'immigration. Ces études qualitatives se déroulent dans deux pays francophones. La première étude (ci-après nommée groupe A) se déroule sur le territoire de Montréal, la métropole du Québec, une province de l'est du Canada. La deuxième étude (ci-après nommée groupe B) se déroule sur le territoire d'une métropole de la Belgique, un pays de l'Europe de l'Ouest.

Échantillon(s) et période(s) de collecte des données

Le mode d'échantillonnage est de type non probabiliste ou de convenance (Polit et Hungler, 1999), les pères étant des volontaires inclus dans l'étude au fur et à mesure qu'ils se présentent dans les organismes communautaires ciblés pour le recrutement. Le recrutement est fait par deux membres de l'équipe de recherche sur la base des critères d'inclusion : Groupe A : Être immigré du Maghreb depuis moins de 10 ans, être en couple, avoir un enfant âgé de moins d'un an et être capable de parler et comprendre le français. Groupe B : Être d'origine Maghrébine, être en couple, avoir un enfant âgé de moins de deux ans, être capable de parler et comprendre le français. *Période de collecte des données* : N/D

Principaux résultats

Les deux groupes se distinguent quant à l'expérience d'immigration des pères et au pays où ils vivent. Les pères du groupe A sont des immigrants de première génération, originaires du Maroc (N : 3), de l'Algérie (N : 2) et de la Tunisie (N : 1) et vivant au Québec au moment du déroulement de l'enquête. Les pères du groupe B sont des immigrants de deuxième génération nés en Belgique de parents originaires du Maroc et vivant en Belgique au moment du déroulement de cette enquête. De plus, les pères du groupe A sont plus scolarisés que ceux du groupe B, ce qui peut s'expliquer par le fait que

les membres du groupe B, tous nés en Belgique, n'ont pas été soumis aux critères d'admissibilité canadiens au regard de la scolarisation des immigrants. Les deux groupes sont composés de six hommes, qui sont pères pour la première fois. Cinq des pères de chaque groupe sont mariés avec une femme de la même origine ethnique qu'eux, alors qu'un seul des pères dans chaque groupe a épousé une femme originaire du pays d'accueil.

Les pères des deux groupes se disent très engagés auprès de leur enfant et très présents. Ils interagissent avec leur enfant principalement par le jeu [...]. De plus, la majorité des pères participent aux soins de l'enfant. Le bain est l'activité de soins de prédilection de ces pères. Tous y participent, certains, dans le groupe B, plus rarement (N : 2) et d'autres, dans les deux groupes, presque toujours (N : 3). [...] Cependant, la responsabilité des soins de l'enfant incombe principalement à la mère, et ce, dans les deux groupes. Environ la moitié des pères disent changer des couches. Ceux qui ne le font pas l'expliquent par leur peur de blesser le bébé, qui semble si fragile et qui bouge trop rapidement. Quelques pères parlent également de bercer l'enfant pour le calmer, l'endormir ou de regarder la télévision avec lui. De plus, trois pères du groupe A mentionnent qu'ils font des massages à leur nourrisson afin de le calmer et de favoriser le développement de sa musculature. Le massage est de plus, selon eux, un excellent moyen de se rapprocher de leur enfant et ils sont heureux de le faire.

Les pères du groupe B semblent avoir plus de difficulté à prendre conscience des activités qu'ils font déjà avec leur enfant, comme si les soins et les jeux avec un jeune enfant n'étaient pas pour eux des activités. [...] Cependant, certains pères du groupe B témoignent aussi de l'importance de passer du temps avec l'enfant et ils privilégient les promenades, [...]. Par ailleurs, ces pères sont aussi nombreux à mentionner leur hâte de voir l'enfant grandir afin que les activités à pratiquer avec leur enfant soient plus nombreuses et plus diversifiées. Pour deux des pères du groupe B, cette attente s'étend à leur engagement envers l'enfant, qui viendra lorsque l'enfant sera plus grand. Ces deux pères expliquent que leur travail ou le jeune âge de l'enfant agissent comme obstacle à leur volonté de prendre une part active dans la vie de ce dernier [...]. *La planification de la vie quotidienne de l'enfant* : Cette dimension de l'engagement paternel est peu présente chez les pères rencontrés et c'est majoritairement à la mère que revient la responsabilité de la planification de la vie de l'enfant. Un seul des pères, membre du groupe B, mentionne élaborer conjointement avec sa femme l'horaire de l'enfant chaque semaine [...]. La dimension de l'accessibilité et de la disponibilité du père pour l'enfant ressort très peu des entretiens. Seulement deux pères du groupe A ont insisté sur l'importance de leur présence à la maison et de leur disponibilité pour la mère et l'enfant même lorsqu'ils ne sont pas en interaction directe avec ce dernier. C'est, selon ces deux pères, une condition essentielle au développement de la relation entre le père et l'enfant [...]. Chez les pères du groupe B, c'est plutôt le manque de disponibilité pour l'enfant qui ressort du discours de deux des répondants. Ils reconnaissent consacrer énormément de temps et d'énergie à leur travail et lui accorder une priorité par rapport aux activités familiales. Cependant, certains pères de ce groupe soulignent l'importance pour eux de maximiser le temps passé avec leur enfant lorsqu'ils ne travaillent pas et expriment le regret de ne pas pouvoir être plus disponibles.

[...] Chez les pères rencontrés, la présence prend une place prépondérante dans la conception qu'ont les pères rencontrés de leur rôle paternel. En effet, ils définissent principalement leur rôle de père en termes de « présence, de responsabilité, de sécurité, de stabilité et d'amour ». [...] Différentes formes de responsabilités sont évoquées. Chez les pères du groupe A, cette présence auprès de l'enfant inclut la responsabilité de créer un lien affectif avec celui-ci. En effet, de nombreux pères mentionnent qu'il est souhaitable et normal que l'enfant ait une relation plus proche et affective avec sa mère, mais que le père doit créer des occasions propices à l'établissement d'un lien d'attachement avec son enfant [...]. On note des distinctions dans les responsabilités évoquées entre les deux groupes. Dans le groupe A, les pères mentionnent les responsabilités liées à leur présence physique auprès de l'enfant

et celles liées à leur disponibilité, même lorsqu'ils ne sont pas en interaction avec celui-ci, de même que la responsabilité d'être présents auprès de la mère. Ils expliquent ces responsabilités par l'absence du réseau de soutien féminin qui, dans leur pays d'origine, supplée aux besoins de la mère et entoure l'enfant. Dans le groupe B, les responsabilités sont davantage liées à l'importance et la prépondérance que les pères accordent à leur rôle de pourvoyeur. Dans ce groupe, bien que la présence auprès de l'enfant soit une valeur importante, elle se traduit pour ces pères par une plus grande présence au travail.

L'implication auprès de l'enfant est à la fois une dimension de l'identité paternelle et une dimension de l'engagement paternel, comme décrit précédemment. Une des caractéristiques de cette implication chez les pères immigrants de première et de deuxième génération est de se réaliser principalement par des activités liées au jeu, à la stimulation et des activités pratiquées à l'extérieur de la maison. Peu impliqués dans les soins directs aux enfants, mis à part le bain et le massage, plusieurs pères mentionnent cependant l'importance de s'impliquer dans la réussite scolaire de leur enfant. Il semble donc que les pères d'origine maghrébine sont plus à l'aise de s'impliquer dans l'éducation des enfants à l'extérieur de la maison que dans le domaine de la santé et de la gestion des soins quotidiens à l'enfant. Dans le groupe B, l'implication des pères auprès de leur enfant se concrétise à travers l'autorité et la gestion de la discipline, éléments importants de leur rôle paternel [...]. L'implication auprès de l'enfant de ce groupe de pères se définit aussi par un apport financier à la famille. L'identité de ces pères se construit à travers la valeur accordée au rôle de pourvoyeur et leur engagement pour que leur enfant ait tout ce dont il a besoin, même si l'exercice de ce rôle de pourvoyeur se fait parfois au détriment de leur implication dans la vie familiale, [...].

Si l'immigration influe sur la présence des pères au sein de la famille, elle semble aussi avoir un effet sur la qualité de l'implication des pères des deux sous-groupes. Les pères récemment immigrés au Québec soutiennent que l'immigration les a rapprochés de leur famille et qu'ils sont plus impliqués auprès de leur enfant que s'ils vivaient encore dans leur pays d'origine [...]. Ils expliquent cette implication par l'absence de leur famille élargie et de leur réseau de soutien, ce qui leur permet et les oblige à participer aux soins à l'enfant, aux tâches ménagères et à intervenir directement auprès de leur enfant. Ils deviennent ainsi la principale source de soutien de leur conjointe [...]. Si l'absence de leur famille élargie leur est douloureuse, le nouveau contexte social dans lequel les pères du groupe A deviennent père les oblige à définir leur rôle de père, donc à développer une identité paternelle qui leur est propre. De plus, ils soulignent que leur implication auprès de leur enfant est facilitée par leur situation d'immigration récente, puisque la majorité d'entre eux n'ont pas encore trouvé de travail et passent donc beaucoup de temps à la maison [...]. Paradoxalement, les pères du groupe B, dont le père a immigré du Maghreb mais qui sont nés en Belgique, soulignent la faible implication de leur propre père envers eux et la relation distante qu'ils entretiennent avec lui. Pour ceux-ci, l'immigration a eu comme effet d'éloigner leur père de ses enfants et de la sphère familiale. Ils racontent avoir eu peu de contact avec leur père, celui-ci étant très occupé à travailler ou très impliqué auprès de sa communauté culturelle [...]. Certains pères de ce groupe tendent à reproduire des comportements de leur propre père, entre autres par rapport à leur surinvestissement dans la sphère du travail. On note que dans les deux groupes, les pères se voient dans l'obligation d'inventer leur rôle de père, à mi-chemin entre leur bagage culturel, leur expérience personnelle et les exigences de la société belge ou québécoise en matière de paternité. Un des facteurs facilitant l'implication du père auprès de son enfant semble être l'union avec une femme de l'origine ethnique du pays d'accueil. En effet, les deux pères en union mixte sont plus impliqués dans les soins de leur enfant et dans la gestion et la planification de la vie quotidienne de celui-ci, étant possiblement plus influencés par les attentes de la société à

travers leur conjointe.

Les pères rencontrés insistent sur la différence entre le rôle de la mère et celui du père, et sur leurs apports respectifs au développement de l'enfant. Ainsi, les pères de deux groupes trouvent normale et souhaitable la différence entre la relation que le nourrisson tisse avec sa mère et son père [...]. Selon ces pères, le rôle de la mère inclut la gestion et la planification des soins de base, de la discipline et de la routine de la maison. Ils attribuent également aux mères une relation affective plus proche, une intimité plus grande avec l'enfant, notamment en raison de l'allaitement maternel pendant la première année de l'enfant. Ils définissent le rôle de père autour du jeu avec l'enfant, des sorties et des découvertes de nouvelles choses pour lui. Les pères du groupe A déclarent partager le rôle de figure de réconfort et d'attachement pour l'enfant, alors que les pères du groupe B insistent sur leur rôle de pourvoyeur et de figure d'autorité à l'intérieur de la famille.

En conclusion, l'identité paternelle de ces deux groupes de pères se construit soit en miroir, soit en rupture par rapport à leurs représentations culturelles et familiales de la paternité. La comparaison de ces deux groupes de pères permet de cerner l'influence de leur relation avec leur propre père sur la construction de leur identité paternelle. En effet, la distanciation par rapport à leur famille d'origine apparaît comme un déterminant significatif de leur identité paternelle, comme le démontrent les propos des répondants du groupe A. Ces pères occupent un plus grand espace dans la sphère familiale et innovent au plan de leur présence, de leur implication et de leur disponibilité à l'enfant. Pour les pères du groupe B, leur identité se construit davantage en miroir face à leur propre père, étant donné leur proximité avec leur famille d'origine. Ces pères tendent à reproduire des comportements de leur propre père, qui se définissait lui-même par l'investissement au travail, la discipline et l'autorité. La plupart des pères du groupe B témoignent d'une reconnaissance à l'égard de leur père qui s'accompagne d'une forme d'idéalisation de certains aspects éducatifs comme la discipline, la morale et la responsabilité. Enfin, tant pour le groupe A que pour le groupe B, l'attitude soutenante et reconnaissante de la conjointe est un moteur pour le devenir père.

[...] La conception du rôle de père des deux groupes de pères rencontrés va dans le même sens que les résultats de Shimoni *et al.* (2003) selon lesquels les pères immigrants définissent d'abord leur paternité comme une responsabilité et un engagement. Les pères ont mentionné plusieurs responsabilités, dont celles de subvenir aux besoins de l'enfant, de lui servir d'exemple, de lui transmettre un bagage culturel et religieux et d'assurer la discipline à la maison. Dans le discours des pères du groupe A, la responsabilité de créer un lien avec l'enfant est un élément important du rôle du père, alors que les participants du groupe B insistent davantage sur le rôle de pourvoyeur et de figure d'autorité du père. Cependant, deux facteurs contextuels sont à prendre en compte dans l'interprétation de ces différences. Premièrement, plusieurs des participants du groupe A n'occupent pas d'emploi depuis leur immigration. Leur rôle de pourvoyeur est donc mis en veille, ce qui explique qu'ils prennent moins de place dans leur conception du rôle du père que chez les pères du groupe B. Deuxièmement, les enfants des pères du groupe B sont plus âgés (de 1 à 2 ans) et demandent donc plus de discipline que les enfants des pères du groupe A, ce qui peut expliquer le fait que la discipline soit plus présente dans leur discours sur leur rôle paternel. Cependant, il se dégage des propos des participants l'importance qu'occupent l'amour et l'attachement envers leur enfant dans leur rôle de père, éléments qui prennent peu d'importance dans le discours des pères immigrants d'autres régions du monde rencontrés par Shimoni *et al.* (2003). Les propos des pères du groupe B rejoignent les écrits qui soutiennent que l'immigration fragilise le développement de l'identité paternelle (Shimoni *et al.*, 2003). En effet, ces pères expriment une certaine difficulté à se détacher du « poids de la responsabilité » de leur rôle paternel. Cette pression laisse peu de place à l'expression affective du sentiment d'être père et fait sans doute écho au vécu de leur propre père qui, suite à son immigration, a abandonné son rôle d'éducateur, a dû rejeter sa culture d'origine et s'est vu imposer un modèle éducatif différent. Ce modèle est perçu par certains comme « une interdiction d'éduquer leurs enfants » (Marteaux, 2002) Ils

en concluent donc que le rôle essentiel des pères immigrés est de subvenir aux besoins financiers de la famille et de lui assurer ainsi un statut social et économique (Scandariato, 1994). Cependant, le vécu migratoire peut également constituer un tremplin pour la construction de l'identité paternelle et rendre possible son expression, notamment par la distanciation avec la famille restée au pays d'origine. En effet, comme le montre l'expérience des pères du groupe A, la présence de la famille élargie limite la place du père au sein de la famille et auprès de ses enfants, les soins et les activités liés aux enfants ne faisant pas partie de la sphère masculine dans les sociétés du Maghreb. Les pères de ce groupe ont d'ailleurs mis en évidence que leur engagement envers leur enfant est supérieur à ce qu'il aurait été dans leur pays d'origine, ce qui rejoint les résultats de l'étude réalisée par Battaglini et ses collègues (2002).

Impact du pays d'accueil et de la période d'immigration : Les résultats de la présente étude révèlent que pour les institutions du pays d'accueil, la manière de penser et de considérer « l'homme?père » immigré semble avoir un effet important sur l'épanouissement paternel et à fortiori sur son engagement, comme l'illustre la différence exprimée au regard du rôle paternel par les hommes dont les pères ont immigré en Belgique dans les années 1960 et 1970 et ceux immigrés au Québec au début des années 2000. Les pères du groupe A, immigrés dans les années 2000, ont davantage tendance à s'impliquer dans les soins à l'enfant que les pères du groupe B, notamment en raison de l'absence de la famille élargie et de leur grande disponibilité, puisque majoritairement, ils n'occupent pas encore d'emploi. Heureux de ce rôle, qui aurait été difficilement envisageable dans leur pays d'origine, ils expliquent ce changement par la nécessité d'aider leur conjointe et l'attitude favorable des Québécois face à l'implication du père. À notre avis, cette différence s'explique aussi, en partie, par la différence d'époque d'immigration des deux sous-groupes de pères. En effet, les pères rencontrés au Québec (groupe A) s'inscrivent dans un double mouvement sociétal. D'une part, leur pays d'origine connaît un changement de la structure familiale et d'autre part, le pays d'accueil met en place une multitude de services visant à accueillir les nouveaux arrivants, notamment la mise en place de structures « parentales » où ils ont la possibilité de partager leurs expériences avec d'autres parents et d'y trouver du soutien en tant qu'homme?père immigré. *Les chercheurs ont observé* chez des pères du groupe A une plus grande aisance à parler de leur paternité ainsi qu'une plus grande proximité avec l'enfant. En ce qui concerne les pères résidant en Belgique, groupe B, *les auteurs constatent* les influences d'une immigration plus ancienne et beaucoup plus complexe : celle vécue par leur propre père. Force est de constater que les immigrés qui sont arrivés en Belgique dans les années 1960 et 1970 ont dû faire face à des conditions de travail souvent difficiles et que leur famille vivait dans une grande précarité sociale et économique. Ces pères avaient surtout l'espoir d'un avenir meilleur pour leurs enfants et la préoccupation première restait la survie économique de la famille. Pour la plupart d'entre eux, la relation affective et personnelle avec l'enfant était reléguée à la mère qui était beaucoup plus disponible. À cette époque, il n'y avait pas de structures d'accueil similaires à celles qui existent aujourd'hui au Québec. Ces pères étaient laissés à eux-mêmes et souvent dévalorisés en tant que père, car leurs principes d'éducation n'épousaient pas ceux de leur pays d'accueil.

Besoins identifiés

[...] Cette étude est réalisée dans un contexte où l'immigration est en hausse en Belgique et au Québec, ainsi que dans plusieurs pays de la francophonie. Les données recueillies démontrent l'effet de l'époque d'immigration et des dispositifs d'accueil mis en place par les intervenants sur l'engagement paternel des hommes. Cela invite les professionnels de la santé à s'interroger sur leurs propres perceptions et croyances concernant le rôle des pères immigrants ainsi que sur leurs comportements à leur endroit. Ensuite, les intervenants pourront mieux adapter leurs modes d'intervention à l'expérience des parents en veillant à soutenir le développement de l'identité et de l'engagement paternel des pères immigrants, par exemple en les incluant lors des consultations prénatales et postnatales et lors des réunions de parents organisées par la crèche ou par l'école. Au plan de la formation, ces résultats mettent en évidence l'importance de former les professionnels de la santé pour les outiller dans l'accompagnement interculturel. À titre d'exemple, les intervenants doivent

apprendre à accorder une place au vécu des familles immigrantes, et plus précisément à l'expérience des pères, afin de soutenir le développement de l'identité paternelle. Ils doivent aussi reconnaître les différentes formes de contribution qu'apportent ces hommes à la famille, l'investissement dans leur travail étant aussi un rôle à valoriser. [...] On constate que l'immigration permet de modifier la conception qu'ont les pères de leur rôle paternel. Les pères rencontrés sont présents auprès de leur enfant. L'implication des deux groupes de pères diffère cependant. En effet, les participants du groupe A comblent le vide laissé par leur réseau traditionnel de soutien en s'impliquant davantage à l'intérieur de leur famille. Ils prennent en charge certains soins aux enfants et certaines tâches ménagères, de même qu'ils deviennent la principale source de soutien de leur conjointe. Leur identité paternelle se développe en opposition à leurs représentations culturelles et familiales de la paternité et ils créent au fur et à mesure leur rôle de père. De leur côté, les participants du groupe B ont plus de difficultés à définir leur rôle de père et leur implication oscille entre le modèle de leur propre père et leur désir d'être plus proche de leur enfant. Ils valorisent davantage le rôle de pourvoyeur et d'autorité du père et attendent que l'enfant soit plus âgé pour s'impliquer activement auprès de lui. L'ensemble des pères rencontrés insiste sur la différence entre leur rôle et celui de leur conjointe. Finalement, ces données invitent les professionnels de la santé et de l'éducation ainsi que les intervenants communautaires à valoriser et renforcer l'engagement des pères immigrants.

Population cible

Pères d'origine maghrébine vivant au Québec et en Belgique.

Objectifs et hypothèses

Cet article vise à décrire l'engagement paternel et le processus de construction de l'identité paternelle de pères originaires du Maghreb dans un contexte d'immigration. Les questions à l'étude sont : 1) comment les pères originaires du Maghreb s'engagent-ils auprès de leur enfant? 2) comment l'immigration influence-t-elle sur la construction de l'identité paternelle de pères de première et de deuxième génération d'immigrants?

Mots-clés Paternité, immigration, étude comparative, engagement paternel, Pères, construction, identité, magrébins, génération, Hommes, Québec, Belgique

Septembre, 2014